



Présidence du Conseil d'Etat
Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates
Information (IVS)

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

26 octobre 2011

Conseil des Etats **Election tacite pour Jean-René Fournier et René Imoberdorf**

(IVS).- Lors de sa séance de ce jour, le Conseil d'Etat valaisan a porté un arrêté par lequel Jean-René Fournier à Sion et René Imoberdorf, à Viège, seuls candidat au scrutin de ballottage prévu pour le dimanche 6 novembre 2011, sont proclamés élus tacitement membres du Conseil des Etats pour la période 2011-2015. Les conditions d'une élection tacite au sens des articles 85bis, al. 3 de la Constitution cantonale et 129 de la loi sur des droits politiques sont ainsi réunies.

